

Monsieur le Président de la République  
Monsieur le Premier ministre  
Monsieur le ministre de l'écologie  
Mesdames et messieurs les parlementaires de Loire-Atlantique

## **Le Gouvernement veut-il tuer le Grand Ouest ?**

Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, Monsieur le ministre de l'écologie, Mesdames et messieurs les sénateurs et députés de la Loire-Atlantique,

Élus de Loire-Atlantique, nous tenons à nous exprimer sur les enjeux de notre territoire au nom de l'intérêt de ses habitants actuels et futurs. Notre département est un département dynamique du point de vue démographique, qui a augmenté de 10% entre 2006 et 2017 mais aussi économiquement avec un équilibre entre secteur des services, de l'industrie et de l'agriculture. Cette dynamique de territoire n'est pas seulement un héritage de l'histoire, une conséquence de la géographie ou de l'initiative privée. Elle s'est aussi construite par l'intervention publique volontaire des collectivités et de l'État en améliorant la vie des habitants et en appuyant le développement du territoire et de ses grands équipements. Fort est de constater que depuis de trop nombreuses années l'État semble abandonner nos territoires.

## **Comme au niveau national, les collectivités ligériennes sont fragilisées financièrement**

Afin de réduire la dette de l'État et les déficits publics, nous avons successivement connu un gel puis une diminution importante, aujourd'hui entérinée, des dotations de l'État aux collectivités territoriales. A la lecture la loi de programmation des finances publiques, nous avons pu constater que les collectivités ainsi que les administrations de sécurité sociale vont devoir dégager un excédent important pour compenser les déficits chroniques de l'État central. Sans régler la question du financement suffisant et juste des administrations publiques, cela se traduit aujourd'hui par des velléités de contrôle sur les collectivités les plus budgétairement dotées et certainement par d'autres mesures que nous ne connaissons pas aujourd'hui mais dont nous redoutons l'impact pour nos institutions. Réduire la dépense des collectivités territoriales est un mauvais calcul qu'il s'agisse de la qualité des services publics locaux ou de l'activité économique alors même que l'investissement public local ne devrait atteindre qu'à peine 30 milliards d'euros en 2017, soit la moitié de ce qu'il était en 2013.

Pour les collectivités, nous demandons le rétablissement de moyens suffisants pour répondre aux attentes en services publics de notre population et nous permettant de préparer l'avenir en nous donnant les moyens d'investir.

## **La centrale de Cordemais menacée**

Alors qu'il est possible de produire de l'électricité avec du chardon sans rejet de CO<sup>2</sup>, l'annonce par la précédente majorité du principe de fermeture des centrales à charbon d'ici 2022, sa confirmation voire son accélération par votre gouvernement, bien qu'elles ne représentent que 1 % des émissions de CO<sup>2</sup> de la France est inacceptable. Le site de Cordemais se trouve menacé ainsi que ses 2 000 emplois directs et induits. De plus nous rappelons que le bilan provisoire de Réseau Électricité de France indique que nulle sortie du charbon ne peut s'accomplir à court terme sans menacer l'approvisionnement en énergie du territoire, dans le cas présent la Loire-

Atlantique et la Bretagne. Il est plus qu'urgent, non pas de promettre un accompagnement des territoires sans lendemains, mais d'engager la transition du site vers la production d'énergie bas carbone. Cela est possible dans un premier temps avec du charbon et de la biomasse produite à partir des déchets verts des collectivités et avec la récupération du CO<sup>2</sup> restant pour alimenter les bassins d'algues marines de Total. Ce projet dont de premières expériences sont positives et porté par EDF et la direction de la centrale de Cordemais, le Grand Port Maritime, la Raffinerie de Donges et les organisations syndicales de ces entreprises. Encore faut-il laisser le temps nécessaire à sa mise en œuvre. C'est pourquoi nous demandons l'annulation des décisions de fermetures des centrales à charbon et une politique énergétique sérieuse, se fixant comme objectif la diminution et la suppression des rejets de CO<sup>2</sup> ainsi que le maintien des emplois. Compte tenu de la réalité française, les sources d'émissions massives se situant ailleurs, il vaut mieux mettre la priorité sur l'isolation des bâtiments et sur une politique de transports ambitieuse (fret ferroviaire, transports collectifs, transport maritime et fluvial...).

## **L'éolien, lui aussi dans vos projets de liquidation ?**

Décidément, rien de ce qui contribue au développement durable du territoire ne résiste aux projets destructeurs de votre ministre de l'« écologie » en témoigne l'amendement du Gouvernement visant à remettre en cause les parcs éoliens et avec eux cette nouvelle filière industrielle en Région Pays de la Loire. Amendement heureusement rejeté par le Sénat.

## **Le principal port de la façade atlantique délaissé**

Lors des assises de l'économie de la mer, le Gouvernement s'est exprimé sur la stratégie portuaire à venir. Nous avons accueilli cette expression avec beaucoup de surprise car n'évoquant pas le Grand Port Maritime Nantes Saint-Nazaire, premier de la façade atlantique avec 26 000 emplois directs et induits pour le territoire régional, comme port d'intérêt international. Après les désengagements de l'État sur le dragage, compétence régaliennne, la captation des bénéficiaires réduisant ainsi les réinvestissements maritimes sur les territoires puis l'assujettissement des ports à l'impôt sur les sociétés en 2018, mauvais coup porté à l'emploi et à l'environnement puisque le transport maritime est le moins polluant : c'est ce qui a conduit les collectivités à voter contre le dernier budget du Grand Port Maritime.

Pour préserver et développer le port et l'emploi local, nous demandons à l'État d'assurer sa responsabilité régaliennne sur le financement du dragage, de respecter les ports de la façade atlantique et leurs territoires et d'inclure tous les grands ports maritimes dans une stratégie nationale visant à développer les hinterlands en valorisant les atouts des territoires. Singulièrement, en Loire-Atlantique, nous avons les Chantiers navals de l'Atlantique pour lequel nous demandons un projet industriel de diversification pour ne pas dépendre que d'un marché de niche et de créer une filière de démantèlement.

## **L'abandon du transfert de l'aéroport grand ouest est un coup porté à l'équilibre des territoires**

Largement favorables au transfert de l'aéroport de Nantes Atlantique à Notre Dame des Landes, nous faisons partie des déçus de la décision gouvernementale qui méprise les collectivités, le suffrage universel et trahit les engagements du Président de la République. Nous ne sommes d'ailleurs pas convaincus par les soi-disant possibilités d'évolution tant de l'aéroport de Nantes Atlantique et de Saint-Jacques. En plus que d'impacter négativement un grand nombre d'habitants et de constituer un déni de démocratie intolérable, ce renoncement va à l'encontre d'un développement équilibré du territoire national et remet en cause les synergies entre la Bretagne et les Pays de la Loire et leur développement. Renoncer à relocaliser l'aéroport, c'est aussi contraindre l'industrie aéronautique, secteur toujours en plein développement même s'il ferait mieux d'investir plutôt que de rémunérer ses actionnaires.

L'aéroport de Nantes Atlantique provoque d'importantes nuisances pour la population, oblige un survol inacceptable du cœur de l'agglomération nantaise et constitue un verrou pour le développement du sud de

**l'agglomération nantaise. L'hypothèse d'un transfert à terme ne saurait être exclu et nous souhaitons qu'aucun des terrains de la zone d'aménagement différée ne soit abandonnés ni redistribués tant que les potentiels aménagements de Nantes Atlantique soient autorisés, financés et purgés de tous les recours.**

Ces 5 atouts majeurs de l'économie ligérienne sont frappés par la politique Gouvernementale et nous pourrions en évoquer encore davantage avec le manque d'engagement pour la sidérurgie Française avec Arcelor-Mittal présent sur la commune d'Indre et dont l'activité a été sabotée en accord avec le Gouvernement Ayrault, activité qu'il est là aussi possible de maintenir et développer.

Décidément, on assiste à un véritable acharnement du Gouvernement contre le développement et l'avenir du département, de la région et plus largement du grand ouest.

Nous sommes au regret de constater que l'État ne semble plus s'intéresser qu'à la région parisienne et à l'attractivité internationale de la France, réduite à une image de marque et sans penser à ses citoyens.

Notre population a besoin d'engagements respectés et suivis d'actes dans la politique de l'État pour les territoires. La politique gouvernementale, qui remet en cause la décentralisation, les politiques d'aménagement au service de l'égalité des territoires et le statut de la fonction publique va à rebours de l'histoire, nous faisant reculer d'un demi-siècle.

**Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, Monsieur le Ministre de l'écologie, Mesdames et Messieurs les sénateurs et députés de la Loire-Atlantique, nous ne laisserons pas anéantir la Loire-Atlantique, la Région des Pays de la Loire et plus largement le grand ouest par des décisions destructrices au plan économique, social et humain. Soyez certains que nous contribuerons avec les collectivités, les citoyens, et l'ensemble des forces politiques disponibles à faire respecter notre territoire.**

Veillez agréer, Monsieur le Président, Monsieur le Premier ministre, Mesdames et messieurs les sénateurs et députés de la Loire-Atlantique, l'expression de notre respectueuse considération.

***Pour l'Association Départementale des élus  
Communistes et Républicains de Loire-Atlantique,  
Gilles BONTEMPS, Président de l'ADECR44***

